



DIFFUSION : le 25 juillet 2006

COMMUNIQUÉ

Audience publique du Conseil sur le prix du Concerta

OTTAWA, le **25 juillet 2006** : Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés tiendra une audience publique à compter du 6 décembre 2006 dans l'affaire Janssen-Ortho Inc. (« Janssen-Ortho ») et le prix du médicament Concerta. Une conférence préparatoire à l'audience se tiendra le 15 septembre 2006.

L'audience a pour objet de déterminer, aux termes des articles 83 et 85 de la *Loi sur les brevets*, si Janssen-Ortho :

- vend ou a vendu au Canada, le médicament connu sous le nom de Concerta sur un marché canadien à un prix que le Conseil juge excessif, et,
- le cas échéant, de décider de l'ordonnance, s'il en est, qui doit être rendue.

Le Concerta est indiqué pour le traitement des troubles d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA).

Les personnes qui désirent intervenir dans cette affaire doivent déposer une requête d'intervention auprès du Conseil **au plus tard le 22 août 2006**. Ces personnes sont priées de s'adresser à la Secrétaire du Conseil pour obtenir des renseignements sur la procédure.

L'Avis d'audience et l'Énoncé des allégations du personnel du Conseil sont affichés sur le site Web du Conseil sous les rubriques Mandat de réglementation et Audiences.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec la Secrétaire du Conseil.

Sylvie Dupont, Secrétaire du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

N° sans frais : 1 877 861-2350
Téléphone : (613) 954-8299

Télécopieur : (613) 952-7626
Courriel : sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca
Site Web : www.pmprb-cepmb.gc.ca